

# DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération n°87-2023 Point 3.17.4.21

Point 3.17.4.21 de l'ordre du jour

Tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des langues proposées hors SFC

#### **EXPOSE DES MOTIFS:**

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite augmenter ses tarifs en 2023/2024.

Le 13 juin 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 28 voix pour et 3 abstentions.

#### Délibération:

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des langues proposées hors SFC.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

## **Destinataires:**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services

alérie GIBERT



## Conseil de la Faculté des langues

Voté électronique du 22 mai 2023

Point 1 de l'ordre du jour

Renouvellement du DU Relier 2023-24

## Exposé des motifs

Le DU Relier - Retour aux études par la langue et l'interculturalité des étudiants réfugiés - est une version du DU d'études française spécifiquement adaptée aux étudiants ayant le statut de réfugiés. Il est décliné aux niveaux A2, B1, B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. L'inscription des étudiants y est gratuite. Il est financé par des ressources de l'Unistra, gérée par son Pôle Solidarité, qui organise également la procédure d'admission.

## Rapporteur:

Étienne Guidat

## Proposition de délibération :

Le Conseil de Faculté des langues approuve le renouvellement.



# **Diplôme**

OUVERTURE DEMANDEE POUR: 2023-2024

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

# I. Intitulé: Diplôme d'université RELIER A2 (Retour aux études par la langue et l'interculturalité des étudiants réfugiés) formation dispensée au semestre

S'agit-il : □ d'une création OU ■ d'une modification/renouvellement de DU

## II. Exposé des motifs de la création / modification

Les principaux objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants en exil d'acquérir un niveau « autonome » en langue française : pour intégrer une formation LMD (à partir du niveau B2), d'acquérir une compétence interculturelle leur permettant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français.

Ainsi est mis en place un enseignement de FLE, proposant des activités de réception, de production, de médiation et d'interaction tant à l'oral qu'à l'écrit, selon les 6 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) :

Niveaux débutants : A1 / A2 ; niveaux B1 / B2 ; niveaux avancés : C1/C2.

Dès les premiers niveaux, des activités culturelles, un accompagnement à l'orientation, à l'intégration universitaire et au monde socio-professionnel sont proposés.

Dès le niveau B1, des cours optionnels sont proposés pour acquérir soit des savoirs disciplinaires, soit des compétences culturelles.

Le DU RELIER, constitue une offre de formation de qualité permettant aux étudiants en situation de migration d'intégrer dans de bonnes conditions linguistiques, culturelles et académiques la filière universitaire de leur choix.

Ce DU trouve spécifiquement sa raison d'être en l'intégration aux formations universitaires de type LMD, en proposant aux étudiants un niveau en langue française (niveau B2 acquis) et de compétences culturelles et académiques suffisant à la réussite universitaire. Il se caractérise par un accompagnement personnalisé de l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, association, ...).

Les étudiants en exil s'inscrivant dans les cours de langue universitaires, ne peuvent recevoir les aides du CROUS car leur inscription n'est pas en LMD, situation qui a un impact direct sur leur apprentissage, souvent ralenti par de nombreux problèmes financiers, d'hébergement.

Faire reconnaître les DU Passerelle « A1 », « A2 », « B1 », « B2 », « C1 » par le Ministère comme Diplômes donnant droit aux bourses permettrait à ces étudiants une intégration linguistique et socioculturelle plus rapide, avec une formation de qualité facilitant la poursuite d'études en LMD.

La création de ce DU résulte également d'un travail national collaboratif du réseau MENS qui rassemble environ 50 universités et établissements d'enseignement supérieur français et qui vise à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes en exil et leur reprise d'études.

## **III. Composante** de rattachement :

Faculté des langues, Pôle FLE-IIEF (Institut international d'études françaises).

#### A. Composantes ou services associées :

Mission solidarité, Espace Avenir, Composantes de l'université, Direction des études et de la scolarité, Jardin des sciences.

## **B.** Universités partenaires

### C. Autres partenariats

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom Laurence Schmoll Grade Maitre de conférence

CNU<sub>7</sub>

Adresse 14 rue René Descartes, 67084 STRASBOURG CEDEX

Téléphone 03.68.85.60.24 Email <u>lschmoll@unistra.fr</u>

## V. Conditions d'admission et public concerné

## A. Mode de recrutement / sélection

La procédure de recrutement est organisée par la Mission solidarité de l'université.

1/ Recueil des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont recueillis à chaque semestre ; un bref entretien avec le candidat lors du dépôt permet de compléter les informations de premier niveau.

Une première sélection est effectuée qui distingue Les dossiers éligibles (cf critères énoncés sur le dossier) sont ré orientés vers des structures plus adéquates d'apprentissage du français.

**2/ Test de placement** : Les candidats éligibles, non titulaires d'un diplôme DELF ou DALF ou d'un centre ADCUEFE, sont soumis à un test de placement pris en charge par l'IIEF qui permet de ne retenir que les candidats titulaires d'un **niveau de français supérieur ou égal à A1**. Se dégage une <u>liste de candidats admissibles</u>.

**3/ Entretien de motivation**: Un entretien de motivation, mené par un binôme (Mission solidarité et conseillers d'orientation), permet d'appréhender l'ensemble du parcours de vie du candidat, d'affiner la connaissance de son dossier, de vérifier ses diplômes et tous documents relatifs à son cursus académique et professionnel.

Cet entretien permet de reconstituer le parcours académique et professionnel du candidat, d'identifier ses compétences et ses souhaits, et de préciser son projet.

<u>Une grille d'évaluation a été élaborée</u> grâce à un travail avec <u>l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques</u> de l'Unistra (<a href="https://idip.unistra.fr/">https://idip.unistra.fr/</a>) permettant d'objectiver au maximum l'appréciation des candidats lors des entretiens.

4/ Décision finale du comité de pilotage du dispositif d'accueil et d'intégration sélectionne in fine les dossiers à la lumière des relevés d'entretiens et en fonction du projet d'études et du projet professionnel. Il établit une liste des candidats admis à s'inscrire.

Ce comité est composé des personnes suivantes :

- le Vice-président Culture, Sciences-société, Actions solidaires
- la directrice et la responsable administrative de l'IIEF,
- la responsable de la Mission solidarité,
- le directeur d'Espace Avenir et de l'un de ses conseillers d'orientation,
- une assistante sociale du CROUS.

#### **B.** Effectifs prévisionnels

La formation compte un effectif constant de 50 personnes (2 groupes d'étudiants répartis dans les différents DU de niveau A1 à niveau C1). Ces étudiants sont intégrés dans des groupes existants des Diplômes d'études françaises de l'IIEF.

Ces effectifs ont eu néanmoins vocation à augmenter sensiblement dans le contexte de la guerre en Ukraine. En 2023, c'est 137 étudiants qui ont suivi le cursus du DU RELIER au semestre 2.

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

5 unités d'enseignement obligatoires :

UE1A2: Production orale coeff. 1

UE2A2 : Compréhension de l'oral coeff. 1

UE3A2 : Production écrite coeff. 1 UE4A2: Compréhension de l'écrit coeff. 1

UE5A2 : Intégration et ouverture culturelle : contrôle de l'assiduité coeff.1

#### DU RELIER A2 - Niveau A2 de CECRL

Descripteur Niveau A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Epreuves terminales de langue française	Durée	Coeff					
Compréhension orale :  Epreuve collective.							
Deux écoutes de 3 documents sonores authentiques ou non (audio ou vidéo enregistrés) ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	30 minutes	1					
<ul> <li>30 secondes à 1 minute avant, pour lire les questions</li> <li>30 secondes à 1 minute entre chaque écoute</li> <li>3 minutes à la fin de la dernière écoute pour compléter les réponses</li> </ul>	30 secondes à 1 minute entre chaque écoute 3 minutes à la fin de la dernière écoute pour						
Durée maximale des documents au total : 8 minutes							
Production orale :							
Epreuve individuelle en deux parties.							
Monologue suivi (4 minutes environ) :							
Présentation brève de l'étudiant (famille, études, travail, loisirs). Il répondra aussi à une question posée par l'examinateur (exemple : Parlez de vos prochaines vacances).	15 minutes de préparation et 15						
<ul> <li>Dialogue simulé (6 minutes environ) à partir d'un document* authentique ou non (brochure, horaires, plan) l'examinateur proposera une simulation de la vie courante dans laquelle l'étudiant devra s'exprimer comme dans la vie réelle. L'examinateur sera l'interlocuteur.</li> </ul>	minutes de passation	1					
Production écrite :							
Epreuve collective.							
Rédaction de deux brèves productions écrites :							
<ul> <li>Décrire un événement ou des expériences personnelles (60 à 80 mots)</li> </ul>	45 minutes	1					
Ecrire pour inviter, s'excuser, féliciter, remercier, demander des informations (60 à 80 mots							

Pour les UE1A2, UE2A2, UE3A2 et UE4A2 : deux contrôles continus de coefficient 1 pour chaque UE.

Pour l'UE5A2 : pas de note mais un contrôle de l'assiduité. L'étudiant doit avoir une assiduité d'au moins de 75% pour valider l'UE.

Si l'assiduité est inférieure à 75%, l'étudiant se verra retirer 1 point sur la moyenne générale des UE.

Possibilité d'effectuer un stage avec une grille d'auto-évaluation ou bilan écrit.

#### Assiduité:

Un contrôle de l'assiduité est instauré. L'étudiant doit avoir un minimum de **75% de présence** au cours durant le semestre. En cas d'échec aux examens l'étudiant se verra refuser une réinscription à l'IIEF.

#### Absences aux épreuves :

Le DU est en session unique, il n'y a pas de session de rattrapage. Toutefois une session complémentaire est mise en place si l'étudiant justifie son absence.

La présence aux épreuves avec et sans convocation est obligatoire. Sont considérées comme des pièces justificatives :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant le début des épreuves auprès du service de scolarité.
- une convocation d'épreuves au sein d'une composante ou institut de l'Université, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant le début des épreuves auprès du service de scolarité.
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

En cas d'absence injustifiée à un contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par la note zéro.

En cas d'absence injustifiée à un contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

#### Compensation

- au sein de l'UE: la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre.
- au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficient respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entres elles.

Note plancher à **05/20** aux épreuves terminales de langue française (UE1, UE2, UE3 et UE4). L'étudiant qui obtient une note inférieure à **05/20** est déclaré défaillant.

La composition du jury : la présidente du jury Laurence Schmoll et des enseignants de langue française.

#### Conditions de réussite au diplôme

- Une UE est validée si l'étudiant obtient la note de 10/20 à cette UE.
- Le diplôme est validé si la moyenne des UE le composant, affectée de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.
- L'attribution d'une mention (assez-bien 12/20; bien 14/20; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue. Des points de jury peuvent-être accordés pour l'attribution d'une mention.

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

## A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignant enseignants ou cherc		Section CNU	Composante ou établissement (si	Nombre d'heures	Enseignements dispensés
Nom	Grade	(le cas échéant)	établissement extérieur)	assurées (HETD)	Linseignements dispenses
KOECHER Liliane	PRCE		IIEF	384	FLE
BAYARD Muriellle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
BERGER Paul	CDD assimilée PRCE		IIEF	192	FLE
CLEMENS Laure	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
DENEE Lauren	CDD assimilée PRCE		IIEF	384	FLR
DULINSKI Zuzanna	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
HARTHONG Aurélie	CDI assimilée		IIEF	384	FLE

	PRCE			
HOFF Isabelle	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
KOULMANN Alexandre	CDD assimilé PRCE	IIEF	384	FLE
LANGENBRONN Aurore	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
MILLER-LOUMA Déborah	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
MADELENI Edith	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
METZ Valérie	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
MEYER Sylvie	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
POLEWIAK Margaux	CDD assimilée PRCE	IIEF	192	FLE
PRALONG Emmanuelle	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
SCHMITT Mandy	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
STUMPERT Alain	CDI assimilé PRCE	IIEF	384	FLE
TRESCARTE Mady	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
VASSEUR Noémie	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE

## **B. Professionnels**

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Delphine Issenmann	Jardin des sciences (Unistra)		Voir UE5
Marie Déroche	Mission solidarité (Unistra)		Voir UE5
Nadia Kardouz	Mission solidarité (Unistra)		Voir UE5

# VIII. Enseignements

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	СМ	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
UE1A2 – Production orale		1	Apprendre à communiquer dans la vie quotidienne	Langue française			48			
UE2A2 – Compréhension orale		1	Apprendre à communiquer dans la vie quotidienne	Langue française			48			
UE3A2 – Production écrite		1	Décrire, raconter et s'informer	Langue française			60			
UE4A2 – Compréhension écrite		1	Décrire, raconter et s'informer	Langue française			48			

UE5.1A2 – Culture et patrimoine		1	Découvrir son environnement social, éducatif et culturel français	-Introduction FLE au vocabulaire lié à l'architecture, histoire et culture alsacienne : Strasbourg et son patrimoine -Visites du patrimoine de la Ville avec support pédagogique			34	
UE5.2A1 <b>Tutorat</b>				Soutien linguistique, travail en groupe, conversation Elaboration d'un carnet de découverte à partir de l'immersion dans les lieux de culture			6	
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP		Total		204	40	244 h		

## <u>A titre d'exemple pour l'UE5</u> : Visites autour du patrimoine de la ville

- Quartier de la Presqu'île Malraux et Médiathèque Malraux
- > Cathédrale et Musée de l'œuvre de Notre-Dame
- Musée des Beaux-Arts
- Musée historique
- Musée alsacien
- Musée d'art moderne

**UE5A2** : cette UE sera assurée par le Jardin des Sciences et la Mission solidarité.

## IX. Dispositifs de suivi de la formation

• Évaluation des formations : Oui (x) Non ()

• Évaluation des enseignements : Oui ( ) Non (x)

• Conseil de perfectionnement :

• Autres dispositifs, le cas échéant :

## X. Budget prévisionnel

- A. Financement à coût constant
- B. Paramétrage des droits d'inscription
  - 1. Droits de base du diplôme

LICENCE (x) ou MASTER ()

## 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC)		
1 <sup>ER</sup> SEMESTRE A2	Gratuité	Logiciel Vinci / Apogée		
2EME SEMESTRE B1	Gratuité	Logiciel Vinci / Apogée		
3EME SEMESTRE B2	Gratuité	Logiciel Vinci/ Apogée		
4EME SEMESTRE C1	Gratuité	Logiciel Vinci/ Apogée		
5eme semestre C2	Gratuité	Logiciel Vinci/ Apogée		





OUVERTURE DEMANDEE POUR 2023-2024

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

# I. Intitulé: Diplôme d'université RELIER B1 (Retour aux études par la langue et l'interculturalité des étudiants réfugiés) formation dispensée au semestre

S'agit-il : □ d'une création OU ■ d'une modification/renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante :

## II. Exposé des **motifs** de la création / modification

Les principaux objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants en exil d'acquérir un niveau « autonome » en langue française : pour intégrer une formation LMD (à partir du niveau B2), d'acquérir une compétence interculturelle leur permettant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français.

Ainsi est mis en place un enseignement de FLE, proposant des activités de réception, de production, de médiation et d'interaction tant à l'oral qu'à l'écrit, selon les 6 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL):

Niveaux débutants : A1 / A2 ; niveaux B1 / B2 ; niveaux avancés : C1/C2.

Dès les premiers niveaux, des activités culturelles, un accompagnement à l'orientation, à l'intégration universitaire et au monde socioprofessionnel sont proposés.

Dès le niveau B1, des cours optionnels sont proposés pour acquérir soit des savoirs disciplinaires, soit des compétences culturelles.

Le DU RELIER, constitue une offre de formation de qualité permettant aux étudiants en situation de migration d'intégrer dans de bonnes conditions linguistiques, culturelles et académiques la filière universitaire de leur choix.

Ce DU trouve spécifiquement sa raison d'être en l'intégration aux formations universitaires de type LMD, en proposant aux étudiants un niveau en langue française (niveau B2 acquis) et de compétences culturelles et académiques suffisant à la réussite universitaire. Il se caractérise par un accompagnement personnalisé de l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, association, ...).

Les étudiants en exil s'inscrivant dans les cours de langue universitaires, ne peuvent recevoir les aides du CROUS car leur inscription n'est pas en LMD, situation qui a un impact direct sur leur apprentissage, souvent ralenti par de nombreux problèmes financiers, d'hébergement.

Faire reconnaître les DU Passerelle « A1 », « A2 », « B1 », « B2 », « C1 » par le Ministère comme Diplômes donnant droit aux bourses permettrait à ces étudiants une intégration linguistique et socioculturelle plus rapide, avec une formation de qualité facilitant la poursuite d'études en LMD.

La création de ce DU résulte également d'un travail national collaboratif du réseau MENS qui rassemble environ 40 universités et établissements d'enseignement supérieur français et qui vise à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes en exil et leur reprise d'études.

## III. Composante de rattachement :

Faculté des langues, Pôle FLE-IIEF (Institut international d'études françaises).

#### A. Composantes ou services associées :

Mission solidarité, Espace Avenir, Composantes de l'université, Direction des études et de la scolarité, SUAPS et Jardin des sciences.

#### **B.** Universités partenaires

#### C. Autres partenariats

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom Laurence Schmoll Grade Maitre de conférence

CNU 7

Adresse 14 rue René Descartes, 67084 STRASBOURG CEDEX

Téléphone 03.68.85.60.24 Email: lschmoll@unistra.fr

## V. Conditions d'admission et public concerné

## A. Mode de recrutement / sélection

La procédure de recrutement est organisée par la Mission Solidarité de l'université.

1/ Recueil des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont recueillis à chaque semestre ; un bref entretien avec le candidat lors du dépôt permet de compléter les informations de premier niveau.

Une première sélection est effectuée qui distingue Les dossiers éligibles (cf critères énoncés sur le dossier) sont ré orientés vers des structures plus adéquates d'apprentissage du français.

2/ Test de français: Les candidats éligibles, non titulaires d'un diplôme DELF ou DALF ou d'un centre ADCUEFE, sont soumis à un test de placement pris en charge par l'IIEF qui permet de ne retenir que les candidats titulaires d'un niveau de français supérieur ou égal à A1. Se dégage une liste de candidats admissibles.

3/ Entretien de motivation : Un entretien de motivation, mené par un binôme (Mission solidarité et conseillers d'orientation), permet d'appréhender l'ensemble du parcours de vie du candidat, d'affiner la connaissance de son dossier, de vérifier ses diplômes et tous documents relatifs à son cursus académique et professionnel.

Cet entretien permet de reconstituer le parcours académique et professionnel du candidat, d'identifier ses compétences et ses souhaits, et de préciser son projet.

Une grille d'évaluation a été élaborée grâce à un travail avec l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques de l'Unistra (https://idip.unistra.fr/) permettant d'objectiver au maximum l'appréciation des candidats lors des entretiens.

4/ Décision finale du comité de pilotage du dispositif d'accueil et d'intégration sélectionne in fine les dossiers à la lumière des relevés d'entretien et en fonction du projet d'études et du projet professionnel. Il établit une liste des candidats admis à s'inscrire.

Ce comité est composé des personnes suivantes :

- le Vice-président Culture, Sciences-société, Actions solidaires
- la directrice et la responsable administrative de l'IIEF,
- la responsable de la Mission solidarité,
- le directeur d'Espace Avenir et de l'un de ses conseillers d'orientation,
- une assistante sociale du CROUS.

#### **B. Effectifs prévisionnels**

La formation compte un effectif constant de 50 personnes (2 groupes d'étudiants répartis dans les différents DU de niveau A1 à niveau C1). Ces étudiants sont intégrés dans des groupes existants des Diplômes d'université d'études françaises de l'IIEF.

Ces effectifs ont eu néanmoins vocation à augmenter sensiblement dans le contexte de la guerre en Ukraine. En 2023, c'est 137 étudiants qui ont suivi le cursus du DU RELIER au semestre 2.

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

5 unités d'enseignement obligatoires :

UE1B1: Compréhension et production orales coeff. 8

UE11B1: Compréhension orale coeff. 4 UE12B1: Production orale coeff. 4

UE2B1: Compréhension et production écrites coeff. 8

UE21B1 : Compréhension écrite coeff. 4

UE22B1 Production écrite coeff. 4

UE3B1 : Méthodologie universitaire coeff. 1

UE4B1 : Culture et société coeff. 1

UE5B1 : Intégration et ouverture culturelle : coeff. 1

## DU RELIER B1 – Niveau B1 du CECRL

Epreuves terminales	Durée	Coeff
Compréhension et production orales : Compréhension orale		
<b>Epreuve collective</b> . Ecoute d'un document sonore authentique (audio : 3 min. environ; vidéo 5 min. environ). Questionnaire : questions simples testant une compréhension globale, mais aussi une compréhension plus fine.	40 minutes maximum pour un enregistrement vidéo / 35 minutes	
Consignes de passation :	maximum pour un	4
<ul><li>Deux écoutes successives.</li><li>Pause de 2 minutes entre les deux passages.</li></ul>	enregistrement audio	
L'étudiant disposera de 5 minutes pour prendre connaissance du questionnaire avant la première écoute et de 15 minutes après les 2 passages.		
Production orale :		
Epreuve individuelle.		
L'évaluation portera sur la capacité de l'étudiant à défendre un point de vue à partir d'un sujet simple. La grille d'évaluation devra prendre en compte la capacité de l'étudiant à décrire, à argumenter de façon simple et à répondre aux questions de l'examinateur.	Durée préparation : 15 minutes ; durée	4
Consignes de passation :	passation 15 minutes	
<ul> <li>L'étudiant tirera un sujet au sort (exemple : Que pensez – vous de l'interdiction de fumer dans les lieux publics en France ?)</li> </ul>		
L'étudiant disposera de 15 minutes pour se préparer		
Compréhension et production écrites :		
<b>Epreuve collective.</b> Support : un ou plusieurs documents d'une longueur de 500 mots environ. Les questions testent :		
• La compréhension globale	1 heure	4
Une compréhension plus fine	2	•
La compréhension de la grammaire de texte. Les questions n'exigent pas de reformulation, mais un simple repérage dans le texte.		

Production écrite libre :		
Epreuve collective. A partir d'une question ouverte liée à la thématique du texte de la compréhension écrite, l'étudiant sera amené à s'exprimer à l'écrit en rapportant des faits dans leurs relations d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité, en décrivant des personnes, objets, états ou situations en donnant une appréciation, un jugement, une explication. 150-200 mots.	1 heure	2
Production écrite dirigée à contraintes morphosyntaxiques :  Epreuve collective.  Support : un déclencheur court comme une photo, une BD, un titre de presse, une brève. L'évaluation testera à la fois la compétence linguistique dans un contexte fonctionnel et l'appropriation de notions grammaticales, fonctionnelles et notionnelles (exprimer la nécessité, l'obligation, l'hypothèse). L'étudiant sera amené à rédiger un texte d'une longueur de 150 mots (+ ou – 10 %) à contraintes grammaticales.	1 heure	2

Pour les UE1B1, UE2B1, UE3B1: deux contrôles continus de coefficient 1 pour chaque UE.

Pour l'UE3B1 : une épreuve terminale, coefficient **1**Pour l'UE41B1 : une épreuve terminale, coefficient **1**Pour l'UE42B1 : une épreuve terminale, coefficient **1**Pour l'UE43B1 : une épreuve terminale, coefficient **1** 

Pour l'UE5B1 : une épreuve terminale écrite ou orale, coefficient 1

Possibilité d'effectuer un stage avec une grille d'auto-évaluation ou bilan écrit.

#### Assiduité:

Un contrôle de l'assiduité est instauré. L'étudiant doit avoir un minimum de **75% de présence** au cours durant le semestre. En cas d'échec aux examens l'étudiant se verra refuser une réinscription à l'IIEF.

### Absences aux épreuves :

Le DU est en session unique, il n'y a pas de session de rattrapage. Toutefois une session complémentaire est mise en place si l'étudiant justifie son absence.

La présence aux épreuves avec et sans convocation est obligatoire. Sont considérées comme des pièces justificatives :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant le début des épreuves auprès du service de scolarité.
- ✓ une convocation d'épreuves au sein d'une composante ou institut de l'Université, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant le début des épreuves auprès du service de scolarité.
- ✓ un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jour ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

En cas d'absence injustifié à un contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par la note zéro.

En cas d'absence injustifiée à un contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

#### Compensation

- au sein de l'UE : la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre.
- *au niveau de l'UE*: les notes qui, affectées de leurs coefficient respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entres elles.

Note plancher à **05/20** aux épreuves terminales de langue française (UE1, UE2, UE3 et UE4). L'étudiant qui obtient une note inférieure à **05/20** est déclaré défaillant.

La composition du jury : la présidente du jury Laurence Schmoll et des enseignants de langue française.

Conditions de réussite au diplôme

- Une UE est validée si l'étudiant obtient la note de 10/20 à cette UE.
- Le diplôme est validé si la moyenne des UE le composant, affectée de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

L'attribution d'une mention (assez-bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue. Des points de jury peuvent-être accordés pour l'attribution d'une mention.

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

## A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheu ou chercheurs	n et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU Composante ou établissement (si		Enseignements dispensés	
Nom	Grade	(le cas échéant)	établissement extérieur)	assurées (HETD)		
KOECHER Liliane	PRCE		IIEF	384	FLE	
BAYARD Muriellle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
BERGER Paul	CDD assimilée PRCE		IIEF	192	FLE	
CLEMENS Laure	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
DENEE Lauren	CDD assimilée PRCE		IIEF	384	FLR	
DULINSKI Zuzanna	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
HARTHONG Aurélie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
HOFF Isabelle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
KOULMANN Alexandre	CDD assimilé PRCE		IIEF	384	FLE	
LANGENBRONN Aurore	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
MILLER-LOUMA Déborah	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
MADELENI Edith	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
METZ Valérie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
MEYER Sylvie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
POLEWIAK Margaux	CDD assimilée PRCE		IIEF	192	FLE	
PRALONG Emmanuelle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
SCHMITT Mandy	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
STUMPERT Alain	CDI assimilé PRCE		IIEF	384	FLE	
TRESCARTE Mady	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	
VASSEUR Noémie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE	

## **B. Professionnels**

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Delphine Issenmann	Jardin des sciences		Voir UE5
Yannick Achard-James	Espace Avenir		Voir UE5
Patricia Demorieux	Espace Avenir		Voir UE5
Marie Déroche	Mission solidarité		Voir UE5

Nadia Kardouz	Mission solidarité	Voir UE5
Lise Wittersheim	Association Kodiko	Voir UE5

# VIII. Enseignements

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	СМ	cı	TD	TP	TE	Total (HETD)
UE1B1 - Compréhension et production orale		8	Apprendre à communiquer dans des situations complexes	Langue française			72			
UE2B1 - Compréhension et production écrites		8	Décrire, raconter, s'informer et débattre	Langue française			84			
UE3B1 – Méthodologie universitaire		1	Savoir structurer une expression écrite et orale	Méthodologie			12			
UE4B1 - Culture et société		2	Découverte de la société française	Culture et société françaises			24			
UE42B1 – Cours au choix (voir annexe options)		1	Découverte de la société française	Culture et société françaises			12			
UE42B1 – Cours au choix (voir annexe options		1	Découverte de la société française	Culture et société françaises			12			
UE5.1B1 Ateliers orientation			S'orienter à l'université de Strasbourg	*L'université de Strasbourg (services utiles)  *L'Espace Avenir : lieux et outils ressources  *Le système universitaire français  *Les formations  *Ce que veut dire être étudiant à l'université : que veut dire apprendre à l'université ? C'est quoi le métier d'étudiant ? c'est quoi la réussite étudiante ?  *Rendez-vous individuels avec conseillers				3		
UE5.2B1 Tutorat				Aide à la recherche de stage, rédaction d'un email, gérer sa convention de stage				9		

UE5.3B1 Intégration et culture	Culture et patrimoine	Découverte du patrimoine universitaire : Planétarium Campus historique Musée des moulages Musée zoologique Jardin botanique Anatomie (fac médecine)			12	
UE5.4B1 Stage découverte	Immersion professionnelle	Stage d'observation de 4 demi-journées dans une structure extérieure à l'IIEF (association, bénévolat, entreprise, laboratoire, etc)			16	
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	, ,	Total		216	40	<u>256 h</u>

UE mutualisées avec le diplôme d'université d'études françaises (DUEF B1).

**UE5B1**: cette UE sera assurée notamment par le service Espace Avenir (orientation et insertion professionnelle), la Mission solidarité, le Jardin des Sciences.

Liste des cours au choix en annexe 1.

## IX. Dispositifs de **suivi** de la formation

• Évaluation des formations : Oui (x) Non ()

• Évaluation des enseignements : Oui ( ) Non (x)

• Conseil de perfectionnement :

• Autres dispositifs, le cas échéant :

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

## Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE (x) OU MASTER ()

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC)
2eme semestre B1	Gratuité	Logiciel Vinci / Apogée
3EME SEMESTRE B2	Gratuité	Logiciel Vinci/ Apogée
4eme semestre C1	Gratuité	Logiciel Vinci/ Apogée
5eme semestre C2	Gratuité	Logiciel Vinci / Apogée



# **Diplôme**

OUVERTURE DEMANDEE POUR: 2023-2024

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

# I. Intitulé : Diplôme d'université RELIER B2 (Retour aux études par la langue et l'interculturalité des étudiants réfugiés) formation dispensée au semestre

S'agit-il : ☐ d'une création OU ■ d'une modification/renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante :

## II. Exposé des motifs de la création / modification

Les principaux objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants en exil d'acquérir un niveau « autonome » en langue française : pour intégrer une formation LMD (à partir du niveau B2), d'acquérir une compétence interculturelle leur permettant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français.

Ainsi est mis en place un enseignement de FLE, proposant des activités de réception, de production, de médiation et d'interaction tant à l'oral qu'à l'écrit, selon les 6 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) :

Niveaux débutants : A1 / A2 ; niveaux B1 / B2 ; niveaux avancés : C1/C2.

Dès les premiers niveaux, des activités culturelles, un accompagnement à l'orientation, à l'intégration universitaire et au monde socio-professionnel sont proposés.

Dès le niveau B1, des cours optionnels sont proposés pour acquérir soit des savoirs disciplinaires, soit des compétences culturelles.

Le DU RELIER, constitue une offre de formation de qualité permettant aux étudiants en situation de migration d'intégrer dans de bonnes conditions linguistiques, culturelles et académiques la filière universitaire de leur choix.

Ce DU trouve spécifiquement sa raison d'être en l'intégration aux formations universitaires de type LMD, en proposant aux étudiants un niveau en langue française (niveau B2 acquis) et de compétences culturelles et académiques suffisant à la réussite universitaire. Il se caractérise par un accompagnement personnalisé de l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, association, ...).

La création de ce DU résulte également d'un travail national collaboratif du réseau MENS qui rassemble environ 40 universités et établissements d'enseignement supérieur français et qui vise à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes en exil et leur reprise d'études.

## **III. Composante** de rattachement :

Faculté des langues, Pôle FLE-IIEF (Institut international d'études françaises).

#### A. Composantes ou services associées :

La Mission solidarité, Espace Avenir, Jardin des sciences, les composantes de l'université, Direction des études et de la scolarité.

**Universités partenaires** 

**B.** Autres partenariats

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom Laurence Schmoll Grade Maitre de conférence

#### CNU<sub>7</sub>

Adresse: 14 rue René Descartes, 67084 STRASBOURG CEDEX

Téléphone 03.68.85.60.24 Email Ischmoll@unistra.fr

## IV. Conditions d'admission et public concerné

### A. Mode de recrutement / sélection

La procédure de recrutement est organisée par la Mission solidarité.

1/ Recueil des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont recueillis à chaque semestre ; un bref entretien avec le candidat lors du dépôt permet de compléter les informations de premier niveau.

Une première sélection est effectuée qui distingue Les dossiers éligibles (cf critères énoncés sur le dossier) sont ré orientés vers des structures plus adéquates d'apprentissage du français.

2/ Test de français: Les candidats éligibles, non titulaires d'un diplôme DELF ou DALF ou d'un centre ADCUEFE, sont soumis à un test de placement pris en charge par l'IIEF qui permet de ne retenir que les candidats titulaires d'un niveau de français supérieur ou égal à A1. Se dégage une <u>liste de candidats admissibles</u>.

3/ Entretien de motivation: Un entretien de motivation, mené par un binôme (Mission solidarité et conseillers d'orientation), assistés si besoin d'un collègue arabisant, permet d'appréhender l'ensemble du parcours de vie du candidat, d'affiner la connaissance de son dossier, de vérifier ses diplômes et tous documents relatifs à son cursus académique et professionnel.

Cet entretien permet de reconstituer le parcours académique et professionnel du candidat, d'identifier ses compétences et ses souhaits, et de préciser son projet.

Une grille d'évaluation a été élaborée grâce à un travail avec **l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques** de l'Unistra (<a href="https://idip.unistra.fr/">https://idip.unistra.fr/</a>) permettant d'objectiver au maximum l'appréciation des candidats lors des entretiens.

4/ Décision finale du comité de pilotage du dispositif d'accueil et d'intégration sélectionne in fine les dossiers à la lumière des relevés d'entretiens et en fonction du projet d'études et du projet professionnel. Il établit une liste des candidats admis à s'inscrire.

Ce comité est composé des personnes suivantes :

- le Vice-président Culture, Sciences-société, Actions solidaires
- la responsable du pôle FLE-IIEF et le/la responsable administratif de la faculté des langues ou du pôle FLE-IIEF,
- la responsable de la Mission solidarité,
- le directeur d'Espace Avenir et de l'un de ses conseillers d'orientation,
- une assistante sociale du CROUS.

#### **B.** Effectifs prévisionnels

La formation compte un effectif constant de 50 personnes (2 groupes d'étudiants répartis dans les différents DU de niveau A1 à niveau C1). Ces étudiants sont intégrés dans des groupes existants des Diplôme d'études françaises de l'IIEF.

Ces effectifs ont eu néanmoins vocation à augmenter sensiblement dans le contexte de la guerre en Ukraine. En 2023, c'est 137 étudiants qui ont suivi le cursus du DU RELIER au semestre 2.

## V. Modalités d'évaluation des étudiants

5 unités d'enseignement obligatoires :

UE1B2 : compréhension et production orales : coeff. 8 UE2B2 : compréhension et production écrites coeff. 8

UE3B2: Méthodologie universitaire: coeff. 1

UE4B2 : Culture et Société : coeff. 1

UE5B2: Intégration et ouverture culturelle: coeff.1

#### DU RELIER B2 - Niveau B2 du CECRL

Descripteur Niveau B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Epreuves terminales	Durée	Coeff
Compréhension et production orales:		
Compréhension orale		
<b>Epreuve collective</b> en deux parties. Réponse à deux à questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés :		
<ul> <li>Exposé, conférence, discours, documentaire, émission radio ou télévisée. Deux écoutes successives, pause de 3 minutes entres les deux passages. L'étudiant disposera de 3 minutes pour prendre connaissance du questionnaire avant la première écoute et de 10 minutes après les deux écoutes</li> <li>Interview, bulletins d'information, etc. 1 seule écoute. L'étudiant dispose d'une minute 30 pour lire les questions avant l'écoute. A la fin du document, il dispose encore de 3 minutes pour terminer de répondre.</li> </ul>	30 minutes	5
Durée maximale des documents : 8 minutes	20 minutes de	5
Production orale :	préparation et 20	
<b>Epreuve individuelle.</b> L'évaluation portera sur la capacité de l'étudiant à défendre un point de vue à partir d'un chapeau d'article type <i>Le Monde</i> .	minutes de passation	
Compréhension et production écrite :		
Compréhension écrite		
Epreuve collective.		
Support : deux documents écrits : un texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone et un texte argumentatif. Les deux textes peuvent porter ou non sur le même thème (longueur des textes 750-800 mots). Les questions testent :	1 heure 30	5
<ul><li>La compréhension globale</li><li>Une compréhension plus fine</li></ul>		
La capacité de reformuler		
Production écrite :		
<b>Epreuve collective.</b> Prise de position personnelle et argumentée en rapport ou non avec le ou les textes de la		

compréhension écrite en 300 mots.		
Exemple :		
<ul> <li>Lettre formelle</li> <li>Courrier des lecteurs</li> <li>Article critique</li> </ul>	1 heure	5

Pour les UE1B2, UE2B2 : deux contrôles continus par UE de coefficient 1 pour chaque UE.

Pour l'UE3B2 : une épreuve terminale écrite, coefficient 1 Pour UE41B2 : épreuve terminale écrite, coefficient 1

Pour l'UE42B2 et l'UE43B2 : épreuve terminale écrite coefficient 1

Pour l'UE43B2 : une épreuve terminale écrite, coefficient 1 Pour l'UE44B2 : une épreuve terminale écrite, coefficient 1 Pour l'UE5B2 : une épreuve terminale écrite, coefficient 1

Possibilité d'effectuer un stage avec une grille d'auto-évaluation ou bilan écrit.

#### Assiduité :

Un contrôle de l'assiduité est instauré. L'étudiant doit avoir un minimum de **75% de présence** au cours durant le semestre. En cas d'échec aux examens l'étudiant se verra refuser une réinscription à l'IIEF.

#### Absences aux épreuves :

Le DU est en session unique, il n'y a pas de session de rattrapage. Toutefois une session complémentaire est mise en place si l'étudiant justifie son absence.

La présence aux avec et sans convocation est obligatoire. Sont considérées comme des pièces justificatives :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant le début des épreuves auprès du service de scolarité.
- une convocation d'épreuves au sein d'une composante ou institut de l'Université, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant le début des épreuves auprès du service de scolarité.
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

En cas d'absence injustifié à un contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par la note zéro.

En cas d'absence injustifiée à un contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

#### **Compensation**:

La composition du jury : la présidente du jury Laurence Schmoll et des enseignants de langue française. Compensation

- au sein de l'UE: la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre.
- au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entres elles.

Note plancher à **05/20** aux épreuves terminales de langue française (UE1, UE2). L'étudiant qui obtient une note inférieure à **05/20** est déclaré défaillant.

#### Conditions de réussite au diplôme :

- Une UE est validée si l'étudiant obtient la note de **10/20** à cette UE.
- Le diplôme est validé si la moyenne des UE le composant, affectée de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à **10/20**.

L'attribution d'une mention (assez-bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue. Des points de jury peuvent-être accordés pour l'attribution d'une mention.

# VI. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

## A. Enseignants universitaires

	Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs Section CI		Composante ou établissement (si	Nombre d'heures	Enseignements dispensés
Nom	Grade	(le cas échéant)	établissement extérieur)	assurées (HETD)	znacignementa dispenses
KOECHER Liliane	PRCE		IIEF	384	FLE
BAYARD Muriellle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
BERGER Paul	CDD assimilée PRCE		IIEF	192	FLE
CLEMENS Laure	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
DENEE Lauren	CDD assimilée PRCE		IIEF	384	FLR
DULINSKI Zuzanna	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
HARTHONG Aurélie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
HOFF Isabelle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
KOULMANN Alexandre	CDD assimilé PRCE		IIEF	384	FLE
LANGENBRONN Aurore	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
MILLER-LOUMA Déborah	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
MADELENI Edith	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
METZ Valérie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
MEYER Sylvie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
POLEWIAK Margaux	CDD assimilée PRCE		IIEF	192	FLE
PRALONG Emmanuelle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
SCHMITT Mandy	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
STUMPERT Alain	CDI assimilé PRCE		IIEF	384	FLE
TRESCARTE Mady	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
VASSEUR Noémie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE

## **B. Professionnels**

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Yannick Achard-James	Espace Avenir		
Patricia Demorieux	Espace Avenir		
Delphine Issenmann	Jardin des sciences		
Marie Déroche	Mission solidarité		

Nadia Kardouz	Mission solidarité	
Lise Wittersheim	Association Kodiko	

# VII. Enseignements

.Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	СМ	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
UE1B2 – Compréhension orale et Production orale		8	Apprendre à communiquer dans des situations complexes	Langue française			66			
UE2B2 – Compréhension écrite et Production écrite		8	Décrire, raconter, s'informer et débattre	Langue française			66			
UE3B2 – Méthodologie universitaire		1	Savoir structurer une expression écrite et orale	Méthodologie			12			
UE41B2 – Culture et société		2	Découverte de la société française	Culture et société française			24			
UE42B2 – Cours au choix (voir annexe options)		1	Découverte de la société française	Culture et société française			12			
UE43B2 – Cours au choix (voir annexe options)		1	Découverte de la société française	Culture et société française			12			
UE44B2— Cours au choix (voir annexe options)		1	Découverte de la société française	Culture et société française			12			
UE45B2 – Spécialité au choix à l'université avec accord composante ou cours au choix		1	Découverte des cours universitaires de spécialités <b>Un cours</b> au choix parmi plusieurs cours représentatifs des grands domaines sont proposés.	Au choix			24			
UE5B2B2 <b>Orientation</b>			- Les procédures d'admission dans un cursus disciplinaire  - La candidature : CV / Lettre de motivation / Présentation de soi  -Introduction au droit du travail  Evaluation : travail écrit sur le projet de reprise d'études et professionnel	Espace Avenir, Mission solidarité, Association KODIKO				15		

UE53B2 Culture et patrimoine	Les institutions européennes: Découverte guidée du Parlement européen, du Conseil de l'Europe, du Lieu d'Europe  Evaluation: questionnaire sur l'Europe.				7	
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP		Total		228	22	<u>250 h</u>

**E5B2**: cette UE sera assurée notamment par le service Espace Avenir (orientation et insertion professionnelle), le Jardin des Sciences, la Mission solidarité et l'association KODIKO. Liste des cours au choix IIEF en annexe 1.

## VIII. Dispositifs de suivi de la formation

• Évaluation des formations : Oui (x) Non (.)

• Évaluation des enseignements : Oui ( ) Non (x)

• Conseil de perfectionnement :

• Autres dispositifs, le cas échéant :

## IX. Budget prévisionnel

## A. Financement à coût constant

## B. Paramétrage des droits d'inscription

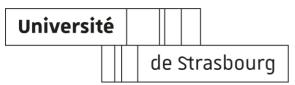
1. Droits de base du diplôme

LICENCE (x) ou MASTER ()

#### 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC)
1 <sup>ER</sup> SEMESTRE B2	Gratuité	Logiciel Vinci/ Apogée
2EME SEMESTRE C1	Gratuité	Logiciel Vinci/Apogée
3EME SEMESTRE C2	Gratuité	Logiciel Vinci/Apogée



# **Diplôme**

OUVERTURE DEMANDEE POUR: 2023-2024

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

# I. Intitulé: Diplôme d'université RELIER C1 (Retour aux études par la langue et l'interculturalité des étudiants réfugiés) formation dispensée au semestre

S'agit-il : □ d'une création OU ■ d'une modification/renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante :

## II. Exposé des motifs de la création / modification

Les principaux objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants en exil d'acquérir un niveau « autonome » en langue française: pour intégrer une formation LMD (à partir du niveau B2), d'acquérir une compétence interculturelle leur permettant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français.

Ainsi est mis en place un enseignement de FLE, proposant des activités de réception, de production, de médiation et d'interaction tant à l'oral qu'à l'écrit, selon les 6 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) :

Niveaux débutants : A1 / A2 ; niveaux B1 / B2 ; niveaux avancés : C1/C2.

Dès les premiers niveaux, des activités culturelles, un accompagnement à l'orientation, à l'intégration universitaire et au monde socio-professionnel sont proposés.

Dès le niveau B1, des cours optionnels sont proposés pour acquérir soit des savoirs disciplinaires, soit des compétences culturelles.

Le DU RELIER, constitue une offre de formation de qualité permettant aux étudiants en situation de migration d'intégrer dans de bonnes conditions linguistiques, culturelles et académiques la filière universitaire de leur choix.

Ce DU trouve spécifiquement sa raison d'être en l'intégration aux formations universitaires de type LMD, en proposant aux étudiants un niveau en langue française (niveau B2 acquis) et de compétences culturelles et académiques suffisant à la réussite universitaire. Il se caractérise par un accompagnement personnalisé de l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, association, ...).

La création de ce DU résulte également d'un travail national collaboratif du réseau MENS qui rassemble environ 40 universités et établissements d'enseignement supérieur français et qui vise à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes en exil et leur reprise d'études.

## III. Composante de rattachement :

Faculté des langues, Pôle FLE-IIEF (Institut international d'études françaises).

#### A. Composantes ou services associées :

Mission solidarité, Espace Avenir, les composantes de l'université, la Direction des études et de la scolarité, et le Jardin des sciences.

Universités partenaires

### **B.** Autres partenariats

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom Laurence Schmoll Grade Maitre de conférence

CNU 7

Adresse: 14 rue René Descartes, 67084 STRASBOURG CEDEX

Téléphone 03.68.85.60.24 Email <u>Ischmoll@unistra.fr</u>

## V. Conditions d'admission et public concerné

## A. Mode de recrutement / sélection

?

Les candidats au C1 doivent fournir une lettre de motivation détaillée et un CV qui sont soumis à l'appréciation du Comité de pilotage mis en place pour ce DU. Il est tenu compte des résultats du B2, de la qualité du projet d'études présenté.

## **B.** Effectifs prévisionnels

La formation compte un effectif constant de 50 personnes (2 groupes d'étudiants répartis dans les différents DU de niveau A1 à niveau C1. Ces étudiants sont intégrés dans des groupes existants des Diplôme d'études françaises de l'IIEF. Ces effectifs ont eu néanmoins vocation à augmenter sensiblement dans le contexte de la guerre en Ukraine. En 2023, c'est 137 étudiants qui ont suivi le cursus du DU RELIER au semestre 2.

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

5 unités d'enseignement obligatoires :

UE1C1 : compréhension et production orales : coeff. 8 UE2C1: compréhension et production écrites coeff. 8

UE3C1 : Méthodologie universitaire : coeff. 1

UE4C1: Savoirs culturels: coeff. 1

UE5C1 : Intégration et ouverture culturelle : coeff.1

#### DU RELIER C1 - Niveau C1 du CECRL

Descripteur Niveau C1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Epreuves terminales	Durée	Coeff
Compréhension et production orales:		
Compréhension orale		
Epreuve collective en deux parties.		
<ul> <li>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : un document long (entretien, cours, conférence) d'une durée d'environ 8 minutes (2 écoutes).</li> <li>Un ou plusieurs brefs documents radiodiffusés (flash d'informations, sondages, spots publicitaires</li> </ul>	45 minutes	6

(1 écoute). Durée maximale des documents 10 minutes		
Production orale:  Epreuve individuelle en deux parties (exposé, entretien).  L'évaluation portera sur la capacité de l'étudiant à présenter un exposé bâti à partir d'un corpus de textes et à expliciter et /ou défendre son point de vue selon les questions de l'examinateur. Le sujet doit permettre à l'étudiant de construire une réflexion approfondie sur une question d'actualité ou de société (dossier composé d'articles et n'excédant pas 3 pages).	Durée préparation : 1 heure Durée passation : 20 minutes	6
Compréhension écrite et productions écrites :  Compréhension écrite  Epreuve collective. Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou	1 heure	6
journalistique), de 1000 à 1500 mots  Production écrite :  Epreuve collective.		
Essai argumenté de 450 à 500 mots sans dictionnaire	1h30	6

Pour les UE1C1, UE2C1 : deux contrôles continus de coefficient 1 pour chaque UE.

Pour l'UE3C1 : une épreuve terminale, coefficient 1 Pour l'UE41C1 : une épreuve terminale, coefficient 1 Pour l'UE42C1 : une épreuve terminale, coefficient 1 Pour l'UE43C1 : une épreuve terminale, coefficient 1

Pour l'UE44C1: pas de note mais un contrôle de l'assiduité. L'étudiant doit avoir une assiduité d'au moins de 75% pour valider l'UE. Si l'assiduité est inférieure à 75%, l'étudiant se verra retirer **1 point** sur la moyenne générale des UE.

Pour l'UE5C1 : une épreuve terminale écrite ou orale, coefficient 1

Possibilité d'effectuer un stage avec une grille d'auto-évaluation ou bilan écrit.

#### Assiduité:

Un contrôle de l'assiduité est instauré. L'étudiant doit avoir un minimum de 75% de présence au cours. En cas d'échec aux examens l'étudiant se verra refuser une réinscription à l'IIEF.

#### Absences aux épreuves :

Le DU est en session unique, il n'y a pas de session de rattrapage. Toutefois une session complémentaire est mise en place si l'étudiant justifie son absence.

La présence aux avec et sans convocation est obligatoire. Sont considérées comme des pièces justificatives :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant le début des épreuves auprès du service de scolarité.
- une convocation d'épreuves au sein d'une composante ou institut de l'Université, la convocation doit être déposée au moins trois jours avant le début des épreuves auprès du service de scolarité.
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

En cas d'absence injustifiée à un contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par la note zéro.

En cas d'absence injustifiée à un contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

#### **Compensation**:

- au sein de l'UE : la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre.
- au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entres elles.

Note plancher à **05/20** aux épreuves terminales de langue française (UE1, UE2,). L'étudiant qui obtient une note inférieure à **05/20** est déclaré défaillant.

La composition du jury : la présidente du jury Laurence Schmoll et des enseignants de langue française.

Conditions de réussite au diplôme

- Une UE est validée si l'étudiant obtient la note de **10/20** à cette UE.
- Le diplôme est validé si la moyenne des UE le composant, affectée de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à **10/20**.

L'attribution d'une mention (assez-bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue. Des points de jury peuvent-être accordés pour l'attribution d'une mention.

# VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

#### A. Enseignants universitaires

	Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs			Nombre d'heures	Enseignements dispensés
Nom	Grade	(le cas échéant)	<b>établissement</b> (si établissement extérieur)	assurées (HETD)	Litseighernerts disperses
KOECHER Liliane	PRCE		IIEF	384	FLE
BAYARD Muriellle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
BERGER Paul	CDD assimilée PRCE		IIEF	192	FLE
CLEMENS Laure	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
DENEE Lauren	CDD assimilée PRCE		IIEF	384	FLR
DULINSKI Zuzanna	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
HARTHONG Aurélie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
HOFF Isabelle	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
KOULMANN Alexandre	CDD assimilé PRCE		IIEF	384	FLE
LANGENBRONN Aurore	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
MILLER-LOUMA Déborah	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
MADELENI Edith	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
METZ Valérie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
MEYER Sylvie	CDI assimilée PRCE		IIEF	384	FLE
POLEWIAK Margaux	CDD assimilée PRCE		IIEF	192	FLE
PRALONG Emmanuelle	CDI assimilée		IIEF	384	FLE

	PRCE			
SCHMITT Mandy	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
STUMPERT Alain	CDI assimilé PRCE	IIEF	384	FLE
TRESCARTE Mady	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE
VASSEUR Noémie	CDI assimilée PRCE	IIEF	384	FLE

## **B. Professionnels**

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés

**VIII. Enseignements** 

2	VIII. Liiseigheinents									
Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	СМ	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
UE1C1 – Compréhension orale et Production orale		4	Présenter sous forme d'exposé un point de vue sur un sujet défini	Langue française			66			
UE2C1 – Compréhension écrite et Production écrite		4	Utiliser avec aisance les techniques du compte rendu, de la synthèse et de l'essai.	Langue française			66			
UE3C1 – Méthodologie universitaire		1	Savoir structurer une expression écrite et orale	Méthodologie			12			
UE41C1 – Savoirs culturels		1	Découverte du savoir culturel	Culture et société française			12			
UE42C1 – Cours au choix (voir annexe options		1	Découverte de la société française	Culture et société française			12			
UE43C1 – Cours au choix (voir annexe options		1	Découverte de la société française	Culture et société française			12			
UE51C1 - Spécialité au choix à l'université avec accord composante (UE d'ouverture)		1	Découverte des cours universitaires de spécialités	Au choix			24			
UE52C1 Ateliers préparation au PIX		1	Perfectionnement informatique	6*1h30				9		
UE53C1			Préparer son projet professionnel, outils de recherche de stage (travail personnel)					6		
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cour	s, TD	et TP		Total				228		<u>228 h</u>

## IX. Dispositifs de suivi de la formation

• Évaluation des formations : Oui (x) Non ()

• Évaluation des enseignements : Oui ( ) Non (x)

• Conseil de perfectionnement :

• Autres dispositifs, le cas échéant :

## X. Budget prévisionnel

## A. Financement à coût constant

## B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE (x) ou MASTER ()

## 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC)
1 <sup>ER</sup> SEMESTRE C1	Gratuité	Logiciel Vinci/ Apogée
1 <sup>ER</sup> SEMESTRE C2	Gratuité	Logiciel Vinci/Apogée

## Utilisez cet onglet pour établir un budget à l'équilibre

DU Relier

#### Autofinancement du diplôme

En vert, les variables à ajuster

Nom de la formation

Code APOGEE de la formation (VET)				
	nb: Fixer un seuil permettant l'équilibre budgétaire et pédagogique	nb: selon le niveau d'entrée du DU. Si licence, 170€, si master, 243€.	nb: Fixer un montant permettant l'équilibre budgétaire	
	Effectifs minimaux en IA	Droits de base	Droits spécifiques	Somme totale payées par l'inscrit
Etudiant en formation initiale classique	0		0	0
Etudiants en formation continue	0		0	0
Inscrits ayant le profil de réfugiés (Exonérés de droits de base et de droits spécifiques)	235	170	0	0
Etudiants exonérés des droits spécifiques			0	0
	235			

Saisir dans les cases vertes uniquement **DU Relier** Total (€) Moyenne par étudiant ecettes 326 000 € 1387€ Produit des droits d'inscription : prix unitaire \* nb d'étudiants Exonérations Subventions Organisme subventionnaire Total 326 000 € Participation aux frais de fonctionnement Participation aux frais d'équipement Participation aux droits d'inscription en formation continue Unistra - Pôle solidarité Participation aux coûts d'enseignement 326 000 € Dépenses 1387€ 326 000 € Dépenses d'enseignement 290 100 € HeTD spécifiques au DU Coût horaire €/HeTD 1530 79 560,00 € 79 560 € Heures enseignement - Intervenant extérieur 52,00 € Heures enseignement - Titulaires 870 242,00 € 210 540,00 210 540 € 0 Heures de suivi du mémoire - M/Mme XXX 52,00 € Ingénierie pédagogique - M/Mme XXX - décharge 52,00 € (ajouter autant de ligne que de catégories d'heures pédagogiques ou péri-pédagogiques prises en charge par le budget du DU) Dépenses de fonctionnement 35 900 € Coût total Restauration et hébergement Transport Publicité Dépenses diverses (détailler, ajouter autant de ligne que nécessaire) Coûts administratifs (1ETP) 35900 35 900 € 15% Resp adjointe scol 50% Gest Scol Dépenses administratives refacturées à la composante - € Gest financière 20% Population étudiante Effectifs Participation de la cohorte aux frais direct Resp Adm 5% Etudiant en formation initiale classique Resp fin 5% 0 20% Etudiants en formation continue 0 20% Autres interlocuteurs 5% Inscrits ayant le profil de réfugiés (Exonérés de droits de base et de droits s 235 20% (Resp. Pôle solidarité, Etudiants exonérés des droits spécifiques 0 20% resp. formationIIEF...) Participation aux frais de l'établissement

DU accueillant les étudiants ayant le statut de réfugié. Référents politiques : Messieurs Michel DENEKEN et Mathieu SCHNEIDER

	Effectifs	Droits de base	Participation de la cohorte aux frais direct	
Etudiant en formation initiale classique	0	-	€ 100%	- €
Etudiants en formation continue	0	-	€ 100%	- €
Inscrits ayant le profil de réfugiés (Exonérés de droits de base et de droits s	235	-	€ 100%	- €
Etudiants exonérés des droits spécifiques	0	-	€ 100%	- €
				- €

Résultat -

# Utilisez cet onglet pour dresser le bilan de votre formation

## Autofinancement du diplôme

En vert, les variables à ajuster

Nom de la formation Code APOGEE de la formation (VET)	DU Relier	DU accueillant les étudiants ayant le statut de réfugié. Référents politiques : Messieurs Michel DENEKEN et Mathieu SCHNEIDER					
	nb: Fixer un seuil permettant l'équilibre budgétaire et pédagogique	nb: selon le niveau d'entrée du DU. Si licence, 170€, si master, 243€.	nb: Fixer un montant permettant l'équilibre budgétaire				
	Effectifs minimaux en IA	Droits de base	Droits spécifiques	Somme totale payées par l'inscrit			
Etudiant en formation initiale classique			0	0			
Etudiants en formation continue			0	0			
Inscrits ayant le profil de réfugiés (Exonérés de droits de base et de droits spécifiques)	235	170	0	0			
Etudiants exonérés des droits spécifiques			0	0			
	235						

Saisir dans les cases vertes uniquement

DU XXX	<u> </u>			Total (€)	Moyenne par étudiant
Recettes				326 000€	1387€
Produit des droits d'inscription : prix unitaire * nb d'étudiants				- €	
Exonérations					
Subventions	Organisme subventionnaire	Total		326 000 €	
		Participation aux frais de fonctionnement			
		Participation aux frais d'équipement			
		Participation aux droits d'inscription en formation c	ontinue		
	Unistra - Pôle solidarité	Participation aux coûts d'enseignement		326 000 €	
Dépenses				326 000€	1387€
Dépenses d'enseignement				290 100 €	
	HeTD spécifiques au DU	Coût horaire €/HeTD	Coût total		
Heures enseignement - Intervenant extérieur	1530	52,00 €	79 560,00 €	79 560 €	
Heures enseignement - Titulaires	870	242,00 €	210 540,00 €	210 540 €	
Heures de suivi du mémoire - M/Mme XXX		52,00 €	- €	- €	
Ingénierie pédagogique - M/Mme XXX - décharge		52,00 €	- €	- €	
(ajouter autant de ligne que de catégories d'heures pédagogiques ou pé	ri-pédagogiques prises en charge par le b	udget du DU)			
Dépenses de fonctionnement				35 900 €	
			Coût total		
Restauration et hébergement				- €	
Transport				- €	
Publicité				- €	
Dépenses diverses (détailler, ajouter autant de ligne que nécessaire)		Coûts administratifs (1ETP)	35 900,00 €	35 900 €	
1					

Population étudiante	Effectifs	Droits spécifiques	Participation de la cohorte aux frais direct	
Etudiant en formation initiale classique	0	- €	20%	-
Etudiants en formation continue	0	- €	20%	-
nscrits ayant le profil de réfugiés (Exonérés de droits de base et de droits s	235	- €	20%	-
Etudiants exonérés des droits spécifiques	0	- €	20%	-
Participation aux frais de l'établissement				-
	Effectifs	Droits de base	Participation de la cohorte aux frais direct	
Etudiant en formation initiale classique	0	- €	100%	-
Etudiants en formation continue	0	- €	100%	-
nscrits ayant le profil de réfugiés (Exonérés de droits de base et de droits s	235	- €	100%	-
Etudiants exonérés des droits spécifiques	0		100%	

Résultat - €